

Direction / Pôle	Service à la population
Service	Entretien Gardiennage
Cadres d'emplois	ATSEM, Adjoint technique
Rattachement hiérarchique	Responsable du service Entretien Gardiennage

Temps de travail	Temps complet Nombre d'heures par semaine : 38 h
Lieu d'affectation	Écoles maternelles de la ville

Descriptif de l'emploi :

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'une école maternelle.

Il est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (enfants de 3 à 6 ans) ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants.

Il participe à la communauté éducative et peut également être chargé de la surveillance de ces enfants dans les cantines et les accueils de loisirs.

Missions des temps scolaires :

Sous la directive de la directrice de l'école.

- Participe à l'accueil des enfants et des parents ou substituts parentaux en collaboration avec l'enseignant.
- Aide les enfants dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice, gestes du quotidien).
- Veille constamment à la sécurité physique et affective des enfants.
- Garantit l'hygiène des enfants (toilette, lavage des mains, gestion des « petits accidents » ...).
- Assiste l'enseignant dans la préparation, l'installation, l'animation et le rangement des activités pédagogiques.
- Participe à l'aménagement des espaces éducatifs et veille à la bonne tenue des locaux.
- Assure l'entretien du matériel et du mobilier destinés aux enfants.
- Assure la surveillance des récréations en appliquant les règles de sécurité.

Missions des temps périscolaires :

Sous la directive du directeur du club de loisirs.

- Encadre les enfants avant, pendant et après le repas, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Assure la surveillance, le soutien quotidien et l'aide à l'autonomie durant le temps du midi.

- Participe à l'animation et à la surveillance des temps de garderie, d'accueil du matin et/ou du soir.
- Contribue à l'encadrement et à l'animation des activités périscolaires proposées par la collectivité.

Missions complémentaires :

- Accompagne l'enseignant et les enfants lors des sorties scolaires, en assurant la sécurité du groupe.
- Participe à la préparation de la fête de l'école et aux éventuels événements éducatifs.
- Assure la gestion des stocks des produits d'entretien, du matériel courant, de l'armoire à pharmacie en vérifiant les dates (signalement des besoins, réassort).

Profil recherché :

Formations et expériences bienvenues :

- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE).
- Réussite au concours ATSEM (selon les collectivités) pour la titularisation.

Compétences requises :

- Connaissance du développement de l'enfant de 2 à 6 ans.
- Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et des protocoles en collectivité.
- Techniques d'entretien adaptées aux locaux et matériels d'école maternelle.
- Capacités d'observation, de communication et de transmission d'informations.

Qualités humaines :

- Patience, bienveillance, sens de l'écoute.
- Réactivité, vigilance, sens des responsabilités.
- Capacité d'adaptation, discrétion professionnelle et respect du cadre éducatif.
- Esprit d'équipe et bonne communication avec les enseignants, la direction et les familles.

Avantages du poste :

- **Rémunération** : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques** :
 - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
 - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
 - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.